

Communiqué de Presse

AERONAUTIQUE

Solidarité de la Région pour le développement de la zone aéroportuaire de Tarbes

Comme il s'y était engagé le 14 janvier, au cours d'une réunion qui rassemblait l'Etat, les collectivités locales et les industriels, Martin MALVY a proposé cet après-midi à la Commission permanente du Conseil régional, à la veille de sa visite au Salon du Bourget, la participation de la Région au syndicat mixte de la zone aéroportuaire Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

La Région intégrera à même hauteur que le Conseil Général, ce syndicat qui regroupera également le Grand Tarbes et les communautés de communes du canton d'Ossun et du Pays de Lourdes. Il aura pour mission la réalisation des équipements et infrastructures nécessaires à l'installation du **centre de démantèlement d'avions**, dans un premier temps, ainsi que celle d'un atelier de peinture Airbus, et dans un second, l'extension éventuelle de la zone ou la gestion de l'aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes.

En présentant ce projet, Martin MALVY a souligné la solidarité qu'il entendait faire jouer à la Région en faveur de la création d'activités nouvelles dans le bassin de Tarbes dont il a rappelé combien il avait été sinistré. Cette démarche s'inscrit dans un ensemble de décisions déjà prises en faveur du pôle universitaire. Elle accompagne l'appui que la Région apporte à **l'inscription du bassin de Tarbes dans le pôle de compétitivité "Aéronautique Espace et Systèmes embarqués"**, dont la reconnaissance devrait intervenir rapidement.

Le Président du Conseil régional a souligné que la participation de la Région à cette première étape du syndicat, à hauteur de 33%, pourrait représenter une participation de 8 millions d'euros de la Région. Ses propositions ont été approuvées à l'unanimité.